



## Nouveau passeport



**Bénéficiaire :** le demandeur doit être de nationalité française.

**A noter :** il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

**Le passeport biométrique est délivré, sans condition d'âge, à tout Français qui en fait la demande.**

### Où demander le nouveau passeport ?

Les demandes doivent être déposées par le demandeur lui-même auprès de la **mairie de Saint-Yrieix-la-Perche** :

– **sans rendez-vous** : du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h ;

– **sur rendez-vous** : le samedi de 9 h à 11 h 30.

**La mairie ne prend pas de photos.**

Le formulaire de demande reste identique à celui utilisé jusqu'à maintenant.

### Pièces à fournir

Se renseigner auprès de la mairie.

### Quelle est sa durée de validité ?

Elle est de dix ans pour un majeur et de cinq ans pour un mineur.

### Quel est le coût du passeport ?

Pour les personnes majeures : 88 €.

Dans certains cas, le renouvellement du passeport peut se faire gratuitement.

Pour les mineurs de quinze à dix-huit ans : 44 €.

Pour les mineurs de moins de quinze ans : 19 €.

**A noter :** si les photos sont réalisées en mairie grâce à une station d'acquisition de demande de passeport, le tarif pour un adulte est de 89 €, pour un mineur de quinze ans et plus de 45 € et pour un mineur de moins de quinze ans de 20 €.

Le timbre fiscal peut être acheté :

- dans un bureau de tabac ;
- dans une trésorerie ;
- dans un service des impôts des entreprises (S.I.E., anciennement recette des impôts).

## Un numéro à vie attribué à votre véhicule

### Pourquoi ?

Depuis le 15 avril 2009, la France a mis en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules (S.I.V.).

- **Parce que l'ancien système d'immatriculation datait de 1950 et arrivait bientôt à saturation.** Pour Paris, par exemple, le dispositif de numérotation se serait épuisé en 2016-2018.
- **Parce que le système informatique qui le gérait était vieillissant et ne pouvait plus évoluer techniquement.** Le F.N.I. (fichier national des immatriculations) ne permettait pas l'introduction de nouvelles fonctionnalités ou une ouverture plus grande sur Internet.

### Comment ?

Il s'agit de simplifier les démarches des automobilistes grâce à plusieurs réformes dont, en premier lieu, l'attribution d'un numéro définitif à vie pour le véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction.

Un système d'immatriculation lié à vie au véhicule est déjà en vigueur chez plusieurs de nos voisins européens : Allemagne, Espagne, Italie, Grande-Bretagne...

Ainsi, grâce à l'attribution d'un numéro définitif :

- si vous changez de département en conservant votre véhicule, vous n'êtes plus obligé de faire modifier le numéro d'immatriculation ;
- si vous achetez une voiture d'occasion déjà immatriculée dans le nouveau système, vous conservez le même numéro. Le numéro d'immatriculation reste attaché à vie au véhicule.

### Quand ?

**Première phase : 15 avril 2009.** – Immatriculation des véhicules neufs et reprise des immatriculations des cyclomoteurs. Les cyclomoteurs actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour procéder à une immatriculation.

**Deuxième phase : 15 octobre 2009.** – Ouverture aux autres opérations donnant lieu à la production d'un certificat d'immatriculation (immatriculation des véhicules d'occasion, changement de domicile ou d'état civil...).

**Troisième phase : 15 avril 2010.** – Si vous le souhaitez, vous pourrez demander la conversion de l'immatriculation version ancien système de votre véhicule d'occasion en une immatriculation dans le S.I.V., même si aucun changement de situation n'affecte le véhicule ou son titulaire.

### LE NOUVEAU NUMÉRO



Le nouveau numéro, attribué chronologiquement dans une série nationale unique, sera composé d'une série de sept caractères formée de deux lettres, un tiret, trois chiffres, un tiret, deux lettres.

### LA NOUVELLE PLAQUE

La nouvelle plaque sera plus facilement lisible par le contraste des caractères de couleur noire sur fond blanc.